

Trimestriel
n° 402
Décembre 2014
Prix : 0,15 €

La nouvelle

TRIBUNE

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIÈRE

www.fo-fonctionnaires.fr



9^e Congrès de la FSESP
Toulouse, 20 – 23 mai 2014



JUSTICE SOCIALE • SERVICES PUBLICS • PLEIN EMPLOI

IX^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE EUROPÉENNE DES SERVICES PUBLICS

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES FONCTIONNAIRES
46, rue des Petites-Écuries - 75010 PARIS - Tél. 01.44.83.65.55
contact@fo-fonctionnaires.fr - www.fo-fonctionnaires.fr
ISSN : 0992-9819

9^e Congrès de la Fédération syndicale européenne des services publics : Europe morose ou rose ?

- Planter le décor...	P 3
- Repères géographiques et géopolitiques	P 4
- Dessiner ensemble les contours d'une autre Europe	P 5
- L'intervention de la Secrétaire Générale de la Confédération européenne des syndicats (CES)	P 5
- Intervention de Carola Fischbach-Pyttel	P 6
- Une étude fort intéressante	P 7
- Déclaration sur l'Ukraine	P 8
- Intervention de la Secrétaire Générale de l'Internationale des services publics (ISP)	P 9
- Les accords commerciaux : l'AECG et le TTIP	P 9
- A propos de « biens communs »	P 10
- Résolutions du Congrès	P 11
- Equipe entrante	P 12
- Le mot de la fin	P 13
Consultations juridiques	P 16

> ÉDITO

Europe et syndicalisme

L'actualité électorale chargée de cette année 2014 ne nous a pas permis de publier plus tôt ce journal consacré au congrès de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP) qui s'est tenu du 19 au 23 mai 2014.

Lors du congrès de la FSESP, il est important de constater que les politiques d'austérité menées dans l'ensemble des pays européens ont été unanimement rejetées.

Si la Grèce, l'Espagne, le Portugal voire l'Irlande ont été plus durement touchés que d'autres, dans chaque pays les droits des agents publics sont attaqués, les services publics régressent et par voie de conséquence les droits des citoyens également.

La FGF-FO a toujours prôné une Europe sociale. Pour FO, la construction européenne doit favoriser la prospérité, le progrès social, l'égalité et la démocratie et non l'austérité et le libéralisme.

Christian Grolier et Philippe Soubirous ont représenté la FGF-FO au sein d'une délégation UIAFP-FO qui a participé activement à ce congrès. Les différentes résolutions adoptées orientent les revendications européennes de la FSESP en faveur d'un service public européen fort, garant de la cohésion sociale. Elles ont été votées largement ! A nous ensuite, dans nos pays respectifs, de conti-

nuer le combat et notamment en France en défendant le statut général, les statuts particuliers, la grille indiciaire, notamment dans les discussions à venir sur les parcours de carrière.

Enfin, il ne peut être question de terminer ce journal dédié au congrès de la FSESP sans évoquer sa Présidente Anne-Marie PERRET.

Au nom de la FGF-FO, je tiens à remercier Anne-Marie PERRET pour son implication et son travail militant mené dans le cadre européen. Il n'a jamais été simple de militer à ce niveau et de trouver le consensus nécessaire entre les différents pays dont la conception de la Fonction publique n'est pas identique à la nôtre. Je pourrais ajouter qu'il n'a jamais été facile non plus de mettre en avant, y compris en interne, les problématiques syndicales européennes.

Anne-Marie a eu ce talent avec Carola Fischbach-Pyttel, la Secrétaire générale que je tiens à remercier également.

FO va donc poursuivre son implication dans la FSESP afin de conserver la place qu'Anne-Marie avait su donner à notre organisation.

Merci Anne-Marie, profite d'une belle retraite bien méritée et à très bientôt car nous savons que nous te reverrons dans les différents congrès des syndicats FO.

Congrès de la FSESP : Europe morose... ou rose ?

Le 9^e Congrès de la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) s'est tenu du 20 au 23 mai à Toulouse, la ville « rose », dans un contexte européen plutôt... morose.

« Notre Europe », slogan choisi pour cette manifestation qui se déroule tous les 5 ans, indiquait que le chemin suivi jusqu'à présent par les institutions de l'Union européenne n'était pas le bon et qu'un changement de cap était nécessaire.

Ce congrès marquait le départ en retraite de Carola Fischbach-Pyttel, Secrétaire générale de la FSESP, et d'Anne-Marie Perret, Présidente. Pour cette occasion, les syndicats français affiliés à la FSESP (FO, CGT, CFDT, UNSA) s'étaient rassemblés autour d'André Falba (FO-FSPS) et des responsables syndicaux locaux et régionaux afin d'accueillir plus de 500 délégués, observateurs et invités venus de 45 pays.

Planter le décor...

La crise qui perdure depuis 2008, les politiques d'austérité, prônées par la Troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international) et relayées par les gouvernements nationaux, ont été utilisées comme armes de destruction massive contre les services publics et leurs agents. L'austérité, alliée à des politiques de déréglementation tous azimuts, a provoqué des dégâts sociaux et économiques majeurs et exacerbé la défiance des travailleurs et des citoyens européens envers Bruxelles. Une phrase extraite de la publication des camarades belges de la CGSP résume bien la situation aberrante à laquelle nous sommes confrontés : « *La stratégie austéritaire fait passer avec succès une crise du capitalisme pour une crise des dépenses publiques* » (in « Tribune des services publics juillet-août 2014, page 7).

Aux portes de l'Union européenne, à la suite des événements de « Maïdan » au cours de l'hiver 2013-2014, une possible balkanisation de l'Ukraine menace non seulement l'indépendance du pays, mais remet également en cause des équilibres géopolitiques extrêmement fragiles.

Avec la fusion entre l'Internationale des services publics (ISP) et la FSESP avalisée par le Congrès de 2009, le champ de compétence de cette dernière s'est considérablement élargi. Désormais, la FSESP couvre l'Union européenne, l'Espace économique européen, et les pays dits « du voisinage », généralement membres du Conseil de l'Europe (dont l'Ukraine, la Russie, la Géorgie...), mais aussi les pays d'Asie centrale.



Workplaces against austerity

Repères géographiques et géopolitiques

1. L'Union européenne (UE)



l'Union européenne en 2014

2. L'Espace économique européen (EEE)

En plus des pays de l'UE :
Islande, Lichtenstein, Norvège.

3. Les pays membres du Conseil de l'Europe



Carte des 47 membres du Conseil de l'Europe

4. Les pays d'Asie centrale

Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan



Asie centrale - Pays de l'ex-URSS

Dessiner ensemble les contours d'une autre Europe...

C'est le sens des propos d'Anne-Marie Perret lors de l'ouverture du Congrès :

« *I have a dream...* », trop tard, Martin Luther King l'a dit avant moi...

« *Rêver un impossible rêve...* », trop tard, Jacques Brel l'a chanté avant moi

« *Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne...* », trop tard, Victor Hugo l'a écrit avant moi.

Et pourtant, peut-être un peu tôt au vu d'une construction lente, d'un chantier toujours en devenir... Dans les pays anglo-saxons, j'ai souvent vu des panneaux « Work in progress »... et à chaque fois, j'avais en surimpression l'image de cette construction européenne née d'un rêve de paix après tant de conflits, d'actions concrètes telles que décrites et mises en œuvre par les « Pères de l'Europe » ; cette envie de mettre en commun non seulement le charbon et l'acier, mais aussi d'investir le domaine de l'aéronautique, de faire se rencontrer les jeunes Européens dans le cadre d'Erasmus, de constituer un mouvement syndical fort au sein de l'Union européenne et dans les pays voisins.

Faire advenir la justice sociale, reconnaître et appliquer les droits fondamentaux, créer une « *union toujours plus étroite entre les peuples de l'Europe* ».

Et voilà que ce rêve est venu se briser sur la dure loi du Marché, de la concurrence libre et non faussée, du dumping social, de la financiarisation à outrance de l'économie, du Traité de stabilité, de coordination et de gouvernance et autres accords en cours de négociation comme ce trop « fameux » Traité transatlantique (TTIP) qui risque de porter un coup fatal à la démocratie et à la souveraineté des États...



Anne-Marie Perret à la tribune du congrès FSESP

Le rêve s'est transformé en cauchemar pour des populations entières en Grèce, à Chypre, au Portugal, en Espagne, en Irlande, en Italie... Chaque jour, la précarité et la pauvreté gagnent du terrain.

Stop ! Basta ! Ça suffit ! Europe, réveille-toi, ils sont devenus fous ! Il est temps de remettre l'Europe à l'endroit et d'ouvrir de nouvelles voies, ainsi que le préconise la campagne lancée par la CES.

A ce stade de mon intervention, je ne peux m'empêcher de penser au combat de David contre Goliath, qui a finalement vu la victoire du « petit » sur le « grand »... Selon moi, c'est l'illustration et le sens des combats menés par notre Fédération syndicale européenne des services publics en coopération avec la Confédération Européenne des Syndicats et l'Internationale des Services Publics pour la défense et la promotion des services publics au niveau européen et international.

Pendant toute cette semaine, nous allons donc, ensemble, nous employer à dessiner les contours d'une autre Europe, de NOTRE EUROPE, thème choisi pour ce 9^e Congrès de la FSESP.

J'ai commencé mon propos par des citations. Je le terminerai par celle que voici et qui est attribuée à Mark Twain : « *ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait* ».

L'intervention de Bernadette Ségol, Secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES)



Bernadette Ségol - CES

Revenant sur les cures d'austérité successives et inefficaces imposées à de nombreux pays de l'Union européenne, Bernadette Ségol a condamné « la cure drastique de néo-libéralisme, et le cri de ralliement : "austérité", [qui ne sont pas parvenus à] guérir le patient ». En ajoutant : « Quand il a fallu faire baisser le déficit public, on a supprimé des postes dans la fonction publique et baissé les salaires des fonctionnaires ou des agents

de l'état. Les pays en crise ne s'en sortent pas. Le chômage, la précarité, la pauvreté au travail sont en augmentation.

Les systèmes de protection sociale sont affaiblis. (...) L'Europe a besoin d'une piqûre de rappel, d'un nouvel élan et d'une autre politique. Plutôt que de relancer l'industrie financière, il faudrait mieux relancer la politique sociale en Europe. (...) Avec la protection sociale, et avec les relations industrielles, les services publics sont une pierre angulaire du modèle social européen. (...) Nous devons être fiers de ce modèle. Il n'est pas un modèle du passé ; il est, au contraire, un modèle progressiste que beaucoup nous envient.

Les sociétés les plus prospères et les moins inégalitaires en Europe ont les meilleurs services publics. (...) Un certain nombre de préjugés ont la vie dure. Non, la privatisation n'assure pas l'efficacité ».

Dans le vif du sujet... Intervention de Carola Fischbach-Pyttel

Carola Fischbach a présenté le rapport d'activité de la FSESP en 3 langues (français, anglais, allemand) en mettant l'accent sur les actions et activités syndicales menées pour contrer les politiques néo-libérales de la Commission et des gouvernements nationaux.

D'abord, dénoncer : « Nous dénonçons les attaques systématiques contre les droits syndicaux, notamment contre le droit à la négociation collective dans le secteur public. Face aux suppressions d'emplois et de réductions des salaires dans nos secteurs dans un grand nombre de pays européens, nous demandons l'introduction ou la réintroduction du droit au dialogue social et à la négociation collective.»

Puis agir : par exemple pour que l'eau soit considérée comme un droit humain, un bien public et non comme une marchandise comme n'importe quelle autre. En avril 2012, la FSESP a lancé la première Initiative Citoyenne Européenne (ICE), un instrument créé par le Traité de Lisbonne.

L'ICE permet aux citoyens européens, par le biais d'une pétition qui doit réunir au moins 1 million de signatures dans 7 pays de l'UE, de saisir la Commission sur un sujet clé pour l'inviter à présenter une proposition législative (directive).

- La campagne « right2water » (« Droit à l'eau ») a recueilli plus de 1.680.000 signatures dans 13 pays de l'Union européenne et a permis de sensibiliser puis de mobiliser les affiliés de la FSESP sur ce thème emblématique au moment où la Commission envisageait de libéraliser le secteur de l'eau... ! Premier résultat : le Commissaire Barnier, chargé du marché intérieur, a finalement exclu l'eau de la directive « concessions » en janvier 2014.

Sur le plan médiatique, cette ICE a atteint ses objectifs, mais de son côté, la Commission est restée bien en deçà des attentes syndicales dans sa communication de mars 2014.

- En novembre 2012, lancement de la campagne contre l'évasion fiscale, pour la mise en œuvre d'une Taxe sur les Transactions Financières (TTF), pour la justice fiscale. Le Parlement européen a majoritairement soutenu cette revendication et à l'heure actuelle, 10 gouvernements sur 28 se sont déclarés favorables à l'introduction d'une telle taxe.

De nombreuses multinationales se dispensent de payer les taxes dues au titre de leurs activités et le site de la Commission européenne « fiscalité et union douanière » rappelle les enjeux liés à ce problème de l'évasion fiscale : « Des montants énormes sont perdus en raison de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal. Selon les estimations, cela irait jusqu'à 1000 milliards €. (...) La fraude et l'évasion fiscales privent de façon illégale les budgets publics de ressources ».

(http://ec.europa.eu/taxation_customs/taxation/tax_fraud_evasion/a_huge_problem/index_fr.htm).

Un autre aspect du problème touche directement les fonctionnaires et agents travaillant au sein de l'administration fiscale. Depuis 2008, les administrations fiscales dans l'Union européenne ont perdu au moins 50.000 fonctionnaires. Devant de telles réductions d'effectifs, impossible de collecter les impôts qui seraient nécessaires à des investissements publics. Et sans effectifs suffisants, impossible de lutter contre fraude et évasion fiscales !



Carola Fischbach-Pyttel - rapport d'activité

Dans le domaine du dialogue social sectoriel, les choses ont avancé lentement... mais sûrement, notamment avec la formalisation, en décembre 2010, de ce dialogue dans le secteur des administrations nationales et européennes (Comité permanent NEA), ce qui avait été mentionné dans le rapport du congrès de la FGF-FO de Nîmes en mars 2013.

Répondant à certaines critiques émanant des collègues nordiques sur le travail de coopération jugé trop peu soutenu entre l'ISP et la FSESP, Carola Fischbach a rappelé

que la FSESP avait participé aux réunions des Collèges en Russie, Ukraine, Asie centrale, développé des activités conjointes sur les thèmes du commerce international (Accord de libre-échange UE/Canada, TTIP – Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement), organisé une « école d'été » à Tbilissi (Géorgie) en 2012 avec les affiliés de cette région du Caucase, mandaté la Présidente de la FSESP pour participer à la mission « Droits de l'Homme, droits syndicaux » au Guatemala en août 2013. Elle a toutefois rappelé que la FSESP, en tant que principale fédération affiliée à la CES, ne pouvait pas perdre de vue les actions à mener au niveau de l'Union européenne afin de contrer des politiques qui ont des impacts négatifs sur les services publics et ses agents.

Evoquant Stéphane Hessel et ses combats, Carola Fischbach-Pyttel a conclu ainsi son rapport : « Nous devons nous montrer rebelles, nous révolter contre l'injustice dans nos sociétés, résister aux diktats du capitalisme financier. (...) Nous n'avons pas besoin de plus de milliardaires et d'oligarques, mais nous avons besoin de plus d'emplois, d'une redistribution plus juste et plus durable. Nous avons besoin de justice sociale. Il nous faut développer encore et toujours notre fédération qui compte actuellement 263 syndicats et 8 millions de membres et continuer à nous battre pour un avenir meilleur ».



Carola Fischbach-Pyttel et Jan Willem Goudriaan à la table présidentielle

Une étude fort intéressante...

Celle de David Hall, collaborateur de longue date auprès de l'ISP et de la FSESP. David Hall, qui vient de prendre sa retraite, était directeur de l'Unité Internationale de recherche sur les services publics (PSIRU) à l'Université de Greenwich (GB). Il a enseigné l'économie politique et mené des études sur les services publics, les finances publiques et la privatisation.

A l'occasion de ce Congrès, David Hall est venu présenter son étude « Pourquoi nous avons besoin de dépenses publiques », document dans lequel il remet en cause le dogme néo-libéral et la pensée unique pour démontrer que les services publics sont la clé de voûte de la cohésion sociale et territoriale et que l'austérité ne mène qu'à une dégradation de l'économie.



Rapport David Hall sur les dépenses publiques

Les 8 parties composant le document traitent des thèmes suivants :

- 1. Crise et Austérité :** Comment l'austérité est mise en place comme un moyen de réduire le rôle des services, de l'emploi et des dépenses publiques.
- 2. Les bénéfiques économiques :** Grâce à des investissements en infrastructures, à la prise en charge de la formation et de la santé des effectifs, à la redistribution des revenus, qui accroît le pouvoir d'achat des consommateurs les plus pauvres, à l'assurance contre les risques, au soutien direct apporté aux industries, notamment par le biais d'innovations technologiques, et à l'efficacité accrue que la prise en charge de ces fonctions apporte, les dépenses publiques soutiennent la croissance économique.
- 3. L'emploi :** Les dépenses publiques favorisent l'emploi dans les pays à revenu élevé et dans les pays en développement en employant directement ou indirectement les travailleurs des services publics.
- 4. Biens publics :** Les dépenses et les services publics ont pour but de réaliser des objectifs collectifs tels qu'une éducation universelle garantie et un accès universel aux soins de santé, des objectifs environnementaux comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la gestion des déchets, et des objectifs économiques comme le plein emploi.
- 5. L'égalité :** La croissance des bénéfiques au détriment du revenu en salaire et l'augmentation des revenus des ménages les plus riches engendrent des inégalités de plus en plus criantes qui nuisent à l'économie et à la société. Les dépenses publiques consistent à redistribuer le revenu monétaire par le biais de prestations sociales. Quant aux services publics, ils contribuent encore davantage à l'égalité.
- 6. Finances publiques :** taxes et revenus : Les politiques néolibérales — qui reposent sur l'idée que le marché doit avoir un rôle plus important et que l'État doit s'effacer — visent à réduire les impôts et à reporter la charge fiscale applicable aux riches et aux bénéfiques des entreprises sur les gens ordinaires. Tous les pays pourraient voir leurs revenus augmenter de façon substantielle simplement en augmentant les taxes sur les hauts revenus, sur la propriété et sur les bénéfiques des entre-

prises. Une telle démarche nécessite d'agir pour renforcer les systèmes de collecte des impôts et pour lutter contre l'évasion fiscale et le recours aux paradis fiscaux.

7. Finances publiques : emprunts et dettes : Les emprunts publics sont un moteur fondamental de l'activité économique. Ils sont beaucoup moins onéreux que les emprunts contractés par des sociétés privées, soumis à des taux d'intérêt très élevés. La privatisation et les partenariats public-privé sont inutiles et coûteux et, comme méthode de collecte d'argent, ils sont dangereux.

8. La politique de la dépense publique : La résistance contre les politiques d'austérité est de plus en plus marquée en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Une lutte politique avec les institutions internationales sur les dépenses publiques est en cours. Les syndicats ont un rôle énorme à jouer dans la promotion de cette évolution de la pensée économique et de la lutte pour une économie qui fonctionne pour tous les citoyen-ne-s et renforce les services publics. (...) Il faut affirmer avec fermeté que les dépenses publiques doivent être le fruit de décisions démocratiques basées sur ce qui bénéficiera le plus à l'économie, à la société et à l'environnement.

Ce rapport de David Hall, disponible en format PDF, peut être téléchargé sur le site de l'ISP :

<http://www.world-psi.org/fr/pourquoi-nous-avons-besoin-de-depenses-publiques-mise-jour>

Deux tables rondes...

Comme un écho à la publication de ce document, deux tables rondes ont été organisées pendant le congrès avec la participation de responsables syndicaux, associatifs et institutionnels sur deux thèmes cruciaux : « crise économique et financière, quel type de politique ? » et « syndiquer pour l'avenir ». Pas de recettes miracles, mais des contributions constructives pour tenter de renforcer la réflexion syndicale et les rangs de nos organisations !



Panel 1 sur la gouvernance économique



Panel 2 sur la syndicalisation

La déclaration sur l'Ukraine

Au vu des événements en Ukraine, le Congrès a adopté une déclaration dont nous reproduisons ci-après de larges extraits :

« Le 15 avril, les syndicats de la FPU (fédération des syndicats ukrainiens) ont présenté dans le manifeste de la FPU leurs revendications quant aux mesures qui devraient être prises pour redresser la situation économique et sociale déplorable du pays, ainsi que sur les actions que devraient entreprendre le gouvernement et le nouveau président. L'une de leurs principales recommandations est que l'Ukraine devrait demeurer un État indépendant, souverain, démocratique et social.

La FSESP est très préoccupée par la montée de l'extrême droite et du séparatisme en Ukraine et condamne la violence dont font preuve ces groupes. La FSESP se place aux côtés des Ukrainiens et des travailleurs des autres pays qui luttent contre la montée de l'extrême droite en Europe. Ces groupes menacent les valeurs démocratiques, humaines et sociales fondamentales qui sont au cœur du mouvement syndical européen.

La FSESP appelle à l'apaisement des tensions, au respect de la Constitution ukrainienne et de l'intégrité territoriale, ainsi qu'au retrait de toutes les troupes aux frontières et au désarmement des groupes paramilitaires et autres. Nous exigeons également le retrait des forces armées dans le sud-est de l'Ukraine lorsque la situation se sera stabilisée. Nous demandons le renforcement des engagements en faveur du respect des droits de l'Homme et des instruments de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en tant que principale institution de sécurité compétente dans la région.

La FSESP soutient le recours à des programmes d'assistance économique mis en place par l'UE et les institutions financières internationales, mais elle s'oppose fermement à l'application de l'approche d'austérité discréditée qui a déjà été imposée aux États membres de l'UE par la Troïka. La FSESP ne soutient aucune des recommandations du FMI et de la Banque mondiale concernant des mesures conditionnelles et inconsidérées de privatisation des services publics.

La FSESP appelle à la mise en place de services publics accessibles, fiables, sûrs et abordables, en particulier dans les domaines de la santé publique, de l'enseignement et de l'aide sociale, afin de bâtir une Ukraine démocratique pour tous ses citoyens.

La FSESP travaillera aux côtés du mouvement syndical ukrainien et d'autres affiliés dans les collèges concernés, afin de promouvoir la démocratie, l'égalité, la justice sociale et les droits syndicaux.

La présente déclaration sera envoyée aux gouvernements de l'Ukraine, de la Russie et de États-Unis, ainsi qu'aux institutions européennes et à des organisations internationales, telles que l'OSCE et l'ONU ».

(Toulouse, 20/05/2014)

L'intervention de Rosa Pavanelli, Secrétaire générale de l'Internationale des Services Publics (ISP)

Pour sa participation au Congrès de la FSESP, la Secrétaire générale de l'ISP s'est vu confier la présentation de la résolution n° 3 portant sur « le renforcement des droits des travailleurs et de l'emploi en Europe grâce à la négociation collective, au dialogue social et à la grève ».



Rosa Pavanelli - ISP

Tout d'abord, les constats : « Partout dans le monde, l'écart entre les riches et les pauvres se creuse.

La plupart des emplois créés au cours des deux dernières décennies sont à court terme, à temps partiel, temporaires, occasionnels ou informels, et surtout précaires. Une majorité de ces travailleurs, moins protégés et moins rémunérés sont des femmes et des jeunes (ceux qui sont assez chanceux pour avoir un travail).

La part des salaires dans le revenu total a reculé au cours des deux dernières décennies, alors que la part des profits dans le revenu national a augmenté à peu près partout.

Les gouvernements s'entendent avec les institutions financières internationales et les sociétés multinationales pour démanteler les relations professionnelles et là où cela fait le plus mal pour les générations futures : dans le secteur public.

Cela n'a-t-il pas été l'expérience avec le FMI jadis dans de nombreux pays en développement, et maintenant avec la « troïka » en Europe ?

Dans le monde entier, les affiliés de l'ISP observent les syndicats européens, regardent du côté de la FSESP avec l'espoir qu'ici, tous ensemble, nous serons en mesure de résister aux attaques et de proposer une alternative.

Et nous savons tous que l'alternative, c'est de créer des emplois décents, stables et durables, en investissant dans les services publics.

Nous savons tous que pour réduire les inégalités nous devons nous battre, en Europe et dans le monde, afin de redistribuer la richesse par la négociation collective, des systèmes fiscaux progressifs et équitables pour assurer un accès universel à des services publics de qualité.

C'est un impératif politique pour nos organisations de contrer le rôle néo-libéral que l'Union européenne joue partout dans le monde où elle veut étendre son influence, la privatisation des services publics en favorisant le puissant lobby des entreprises européennes, en même temps qu'elle mine les droits syndicaux.

Nous avons besoin d'audace pour résister aux forces qui veulent diviser les travailleurs sur la base de l'origine nationale, l'âge, le sexe, le secteur privé, le secteur public, nous avons besoin d'audace pour défendre les droits des travailleurs.

Nous avons besoin d'unité pour que le modèle social européen redevienne une réalité en Europe pour l'exporter à l'échelle mondiale.

Nous avons besoin d'unité pour vaincre la cupidité des entreprises et de ceux qui veulent privatiser à tout crin, et je suis convaincue que tous ensemble nous gagnerons ».

L'épineuse question des accords commerciaux : l'AECG « Accord Economique et Commercial Global » et le « TTIP » (acronyme anglais pour « Partenariat Transatlantique sur le Commerce et les Investissements »)



Larry Brown - NUPGE - Canada

Autre moment fort de ce 9^e congrès FSESP : la question des accords commerciaux entre l'UE et des pays tels que le Canada (AECG) et les États-Unis (TTIP). Larry Brown, Secrétaire-trésorier du Syndicat national des employés et employés généraux et du secteur public (NUPGE) a apporté son témoignage sur l'AECG (Accord Économique et commercial global), un de ces accords négociés « en catimini » entre la Commission européenne au nom des gouvernements nationaux et le gouvernement fédéral canadien. Selon lui, « le Canada a été une sorte de laboratoire pour cette nouvelle espèce d'accords commerciaux. Il a été exposé aux effets dévastateurs de l'ALENA (Accord de Libre Echange Nord Américain), qui a causé la perte de 650 000 emplois au

Canada seulement, et fait maintenant partie d'un nouvel accord global (AECCG) actuellement à la dernière étape de négociation avec l'UE ». Pour Larry Brown, ces traités ont très peu à voir avec le commerce et beaucoup de choses à voir avec l'octroi de droits aux entreprises au détriment du droit des gouvernements à réglementer.

Par le recours à un mécanisme de règlement des différends investisseurs-État (ISDS: Investor State Dispute Settlement), les entreprises privées pourraient poursuivre les États dans des tribunaux supranationaux pour la perte de revenus si la réglementation d'un pays avait des impacts négatifs sur leurs activités. Et Larry Brown d'ajouter : « Le droit des gouvernements de légiférer pour protéger l'environnement, d'étendre les services ou de re-municipaliser les services publics est donc gravement menacé ».



Congrès contre le TTIP

Une résolution portant sur ce sujet particulièrement sensible a été présentée par la CGSP (Centrale Générale des Services Publics - Belgique) et adoptée à l'unanimité par le Congrès. Il y est notamment rappelé que « sont actuellement en négociation, dans une totale opacité, trois types d'accords qui, s'ils sont signés, auront des conséquences désastreuses :

- Primo, la mise en oeuvre d'un nouveau round de négociations plurilatérales sur le commerce des services (ACS), qui vise à l'intensification de la libéralisation des échanges et des investissements dans le domaine des services, dans tous les secteurs et pour tous les modes de prestations, ce qui affectera durablement jusqu'à 90 % des services publics.
- Secundo, la conclusion d'un accord entre l'Union et les États-Unis décrétant un « grand marché transatlantique ».
- Tertio, l'accord du même type négocié entre l'Union européenne et le Canada.

Le point commun de ces trois accords, outre le fait qu'ils visent à la libéralisation d'un maximum de services et qu'ils sont négociés dans la plus grande opacité, est que les États participant de ces accords risquent de perdre leur souveraineté au profit de règles commerciales supranationales assorties de sanctions économiques.

Le danger pour les populations est d'autant plus aigu qu'aucune disposition contraignante en matière de respect des droits sociaux, syndicaux et environnementaux n'est prévue ».

La deuxième partie de cette résolution invite les syndicats affiliés à la FSESP à :

« Maintenir un niveau élevé d'implication et de mobilisation des interlocuteurs sociaux et des mouvements citoyens en vue d'inverser l'échelle de priorités dans les accords commerciaux entre pays et/ou régions, en faveur des investissements socialement et environnementalement durables.

Veiller à ce que les services publics, de même que les biens communs essentiels tels que l'eau, ne puissent être visés par la libéralisation ».

A propos de « biens communs » : la campagne « right2water »

En juin dernier, la revue du Trombinoscope a publié un article d'Anne-Marie Perret, Présidente du Comité des Citoyens pour cette première Initiative Citoyenne Européenne (ICE), lancée par la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP) et des organisations non gouvernementales européennes. Ci-après, quelques extraits permettant de resituer cette campagne :

« La finalité de cet exercice ? Obtenir que la Commission européenne aborde le sujet de l'eau et de l'assainissement sous l'angle de droits humains fondamentaux. 3 revendications majeures ont été présentées à la Commission :

Tous les citoyens de l'Union européenne doivent jouir du droit à l'eau et à l'assainissement

L'eau et l'assainissement ne doivent pas être soumis aux règles du marché intérieur et être exclus de la libéralisation

Garantir l'accès universel à l'eau et à l'assainissement au niveau mondial, en renforçant la coopération entre l'Union européenne et les pays du Sud.

Après des auditions publiques auprès du Comité économique et social européen, du Médiateur européen, de la Commission et du Parlement européen, la Commission a publié une communication le 19 mars 2014. Cette communication prend en compte certaines des préoccupations exprimées mais ne comporte aucune proposition d'instrument législatif européen qui reconnaîtrait le droit à l'eau en tant que droit humain.



L'affiche « L'eau est un droit humain »

Pour un coup d'essai, peut-on parler d'un coup de maître ?

Selon nous, l'essai a été transformé. Avec un résultat concret lié à l'ICE sur l'eau, droit humain : l'eau a été exclue du champ d'application de la directive « concessions » en février 2014. Pour mémoire, la directive-cadre sur l'eau de 2000 reconnaissait que « l'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel ».

Grâce à cette campagne, le concept de « biens communs » appliqué à l'eau et à l'assainissement fait son chemin dans les esprits, auprès des autorités locales chargées de la gestion de l'eau et de l'assainissement (remunicipalisation, choix de la régie directe...), des organisations de la société civile européenne, des institutions. Le 3 mai dernier, à Strasbourg, le Forum civique européen a attribué le prix européen de la citoyenneté démocratique à « right2water ».

Une étape est franchie, mais le travail sera poursuivi pour que les droits à l'eau et à l'assainissement deviennent une réalité pour tous les citoyens de l'Union européenne, et au-delà, pour toutes les populations au niveau mondial ».

Bien que l'objectif premier n'ait pas été atteint, cette ICE a pris une véritable dimension opérationnelle à l'occasion du combat mené par les syndicalistes grecs de l'entreprise publique de l'eau à Thessalonique EYATH contre les tentatives de privatisation de l'eau par la multinationale française Suez-Environnement.

Dans ce cadre particulier, les collègues grecs se sont saisis de cette ICE et ont demandé le soutien de la FSESP dans leur combat pour maintenir les services de l'eau et de l'assainissement dans la sphère publique, celle des BIENS COMMUNS qui sont constamment menacés par les politiques ultra-libérales menées tant au niveau national qu'au niveau européen (cf. actions de la « Troïka »).

La solidarité syndicale et associative européenne a plutôt bien fonctionné. Une délégation de syndicalistes issus d'organisations affiliées à la FSESP était présente lors du référendum populaire organisé le 18 mai à Thessalonique et les municipalités alentour, malgré des tentatives de la part du gouvernement de faire barrage à cette consultation. La presse, les télévisions étaient au rendez-vous...

Yorgos Archontopoulos, Secrétaire général du syndicat de l'eau de Thessalonique et membre fondateur de la campagne des citoyens « SOS te to NERO » (« SOS, sauvez l'eau ») est venu témoigner à la tribune du Congrès de la FSESP.

Extrait de la résolution n° 12 : Entreprises du service public : un facteur clef du développement durable

Pour la FSESP, l'eau doit être un service public et la fédération soutient les appels pour la reconnaissance de l'eau en tant que bien commun, appartenant à tous et nécessitant protection et gestion dans l'intérêt de tous. L'Initiative citoyenne européenne (ICE) « L'eau est un droit humain » est un succès. Les efforts concernant les revendications de l'ICE seront poursuivis, notamment à propos de leur exécution par le Parlement, le Conseil et

la Commission. La FSESP continue de développer les relations avec les groupes d'organisations de défense de l'eau. Les affiliés situés dans des pays européens hors de l'Union européenne sont invités à faire pression sur leurs gouvernements afin qu'ils adhèrent aux principes des Nations Unies du droit à l'eau et les mettent en oeuvre.

Actions à mener :

16 - Soutiendra les affiliés en sensibilisant sur le rôle essentiel des services publics liés à l'eau pour la société et aidera les affiliés à s'opposer à la privatisation des services de distribution d'eau.

17 - S'opposera à la création d'un marché pour les droits à l'eau ainsi qu'à toute tentative de l'Union européenne de libéraliser les services liés à l'eau.



Jan Willem Goudriaan et Yorgos Archontopoulos (fondateur de SOS TE TO NERO)

Les résolutions du Congrès

19 résolutions ont été adoptées par le Congrès et sont autant de « feuilles de route » pour l'équipe FSESP qui succède à Carola Fischbach-Pyttel et Anne-Marie Perret.

- 1 - Une autre Europe.
- 2 - Des services publics de qualité (SPQ) au coeur de l'Europe sociale.
- 3 - Renforcer les droits des travailleurs et l'emploi en Europe grâce à la négociation collective, au dialogue social et à l'action industrielle.
- 4 - Politique économique : de l'austérité à un système plus équilibré de gouvernance économique et sociale.
- 5 - Changement climatique – Quelles sont les priorités pour un développement durable ?
- 6 - Les droits des travailleurs migrants.
- 7 - Abolir les inégalités entre hommes et femmes, lutter contre les inégalités salariales, la violence et la discrimination.
- 8 - Des services sociaux pour tous.

Résolutions sectorielles

- 9 - Administration nationale et européenne (NEA) : renforcer l'intérêt général.
- 10 - Administration locale et régionale (ALR) : renforcer la démocratie locale.
- 11 - Services sociaux et de santé (SSS) : combattre la libéralisation et répondre aux besoins qui se profilent

12 - Entreprises du service public : un facteur clef du développement durable.

Résolutions des affiliés

13 - Pour un audit citoyen de la dette publique des États européens (CGSP-Belgique).

14 - Traités européens (CGSP-Belgique).

15 - Pour une présence accrue de normes sociales et environnementales contraignantes à l'élaboration des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux européens (CGSP-Belgique).

16 - Chômage des jeunes - L'Europe ne peut se permettre de perdre une génération ! (affiliés nordiques, CGIL Italie et GdG-KMSfB Autriche).

17 - Le nombre fait la force – Syndicalisation et recrutement (affiliés nordiques).

18 - Défendre la protection sociale et l'État-providence (PCS-Royaume-Uni).

19 - Lutter pour un avenir pour tous (UNITE the Union-Royaume Uni).

Toutes ces résolutions peuvent être téléchargées sur le site de la FSESP <http://www.epsu.org/a/10627>



Jan Willem Goudriaan et Annelie Nordström avec la brique EPSU

Et maintenant...

Place à l'équipe entrante ! Lors de ce 9^e Congrès, Annelie Nordström, Présidente du syndicat suédois « Kommunal » et Jan-Willem Goudriaan, Secrétaire général adjoint de la FSESP ont été respectivement élus Présidente et Secrétaire général de la FSESP.



Le mur de briques EPSU

Dès leur élection, ils ont procédé à un acte symbolique : la construction d'un mur de « briques » roses sur lesquels étaient « gravés » les messages-clés pour les 5 années à venir :

Du haut vers le bas :

- Une autre Europe
- Des emplois pour tous
- Service public / justice sociale
- Intérêt général / populations / Etat providence

« Tout finit par des chansons »... (Beaumarchais, le mariage de Figaro)



Anne-Marie Perret et Carola Fischbach-Pyttel avec les pavés de mai 68

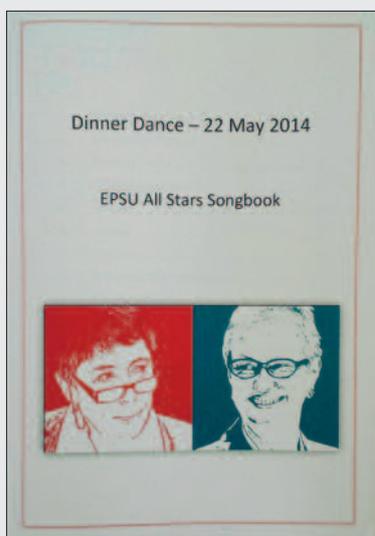
Lors de la soirée fraternelle du jeudi 22 mai, hommage a été rendu à Carola Fischbach-Pyttel et Anne-Marie Perret. Pour sa part, la revue « Tribune » (CGSP-Belgique) leur a consacré un édito dans la publication de juillet-août 2014 : « Face à des institutions européennes technocratiques, néolibérales, un foyer de résistance a existé. Ce foyer a été animé par Carola Fischbach-Pyttel, Secrétaire générale de la FSESP, qui a oeuvré à la création de cette fédération issue de l'Internationale des services publics. D'une petite structure naissante et hésitante, elle a réussi à construire la fédération professionnelle la plus puissante de la Confédération européenne des syndicats (CES/ETUC) et souvent la plus active et critique par rapport aux autorités de l'Union.

Depuis quelques années, elle a été rejointe à la tête de la fédération par Anne-Marie Perret (Force Ouvrière, France), qui, après avoir assumé la vice-présidence, est devenue présidente de la FSESP. Par sa force de conviction et sa fraternité, elle a rapproché des syndicats qui ont des traditions et des cultures très différentes.

Ce qui a marqué toutes celles et tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec elles, c'est leur extraordinaire complicité. Fruit du hasard certes, mais aussi de valeurs communes, ancrées à gauche et empreintes d'humana-

nisme et de tolérance. Ce duo a marqué tous les esprits et notamment l'histoire du syndicalisme européen ».

L'animation musicale était assurée par le groupe des « EPSU All Stars », constitué de Dany Vassart (CGSP-Belgique), Philippe Coanet (CGT-France) et Anne-Marie Perret (FO-France). Munis de leur « songbook » préparé pour la circonstance, les congressistes n'ont pas hésité à prêter « voix forte » aux musiciens pour entonner des chants de lutte de nombreux pays.



Le song book d'Anne-Marie et Carola



Dany, Philippe et Anne-Marie (EPSU ALL STARS)



La chorale de l'EPSU

...Et des élections !

Ci-après un tableau récapitulatif des postes pourvus lors de ce 9^e Congrès :

Élu(e)s par le Congrès

Présidente :

Annelie Nordström (Kommunal, Suède)

Secrétaire général :

Jan-Willem Goudriaan (Abvakabo, Pays-Bas)

Contrôleurs aux comptes :

Catherine Blanc (CFDT-Interco, France)

Martine Ugolini (CGSP-Admi, Belgique)

Élu(e)s par le Comité exécutif

Vice-président(e)s :

Isolde Kunkel-Weber (Ver.di, Allemagne)

Françoise Geng (CGT-Santé, France)

Dave Prentis (Unison, Royaume Uni)

Michaël Kuzmenko (Fédération de la Santé, Russie)

Nommée au poste de

Secrétaire générale adjointe :

Penny Clarke (FSESP, Belgique)

Le mot de la fin

Le mot de la fin revient à Jan Willem Goudriaan, nouveau Secrétaire général de la FSESP dans une circulaire en date du 5 juin 2014 adressée à tous les syndicats affiliés à la FSESP : « Chers collègues,

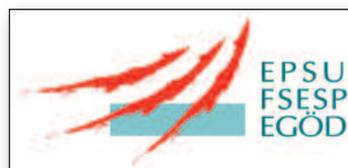
Le 9^e Congrès de la FSESP a été une réussite !

Annelie et moi-même vous remercions pour ce Congrès exceptionnel et pour votre soutien. Nous avons hâte de travailler avec vous et vos collègues à la mise en œuvre des décisions du Congrès, afin que la FSESP demeure une Fédération solide qui promeut les intérêts des travailleurs des services publics en Europe.

Les participants au Congrès ont également remercié Carola Fischbach-Pyttel et Anne-Marie Perret pour le travail qu'elles ont réalisé dans le cadre de leurs fonctions de Secrétaire générale et de Présidente respectivement.

Les résolutions visant à orienter le travail de la FSESP, des positions pour les cinq années à venir et des amendements aux Statuts ont été adoptés lors du Congrès. Les Comités permanents, le Comité des femmes et de l'égalité des genres et le Comité exécutif discuteront du plan de travail et des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les décisions prises lors du Congrès.

J'ai hâte de m'entretenir avec bon nombre d'entre vous dans les mois à venir et que nous travaillions ensemble pour changer l'avenir de l'Europe ».



CONDITIONS D'ACCÈS FAVORABLES

Agents et retraités de la fonction publique, à vous le Chèque-Vacances !



Actifs et retraités de la fonction publique,

Depuis le 1er octobre 2011, vous êtes plus nombreux à avoir droit aux Chèques-Vacances grâce à :

- > la réévaluation de **15%** du plafond du Revenu Fiscal de Référence (RFR),
- > la bonification de l'Etat de **10 à 30%**, initialement comprise entre 10 et 25%.

Vous bénéficiez dorénavant, ainsi que l'ensemble de vos confrères et consœurs, des avantages de l'épargne Chèque-Vacances avec :

- > La possibilité de se constituer un budget vacances et loisirs en épargnant entre 4 et 12 mois
- > Le choix de vos versement entre 32€ et 272€ chaque mois
- > La bonification de l'Etat jusqu'à 30% (selon votre RFR)

Pour savoir si vous avez le droit aux Chèques-Vacances, faites votre simulation grâce :

- > au site internet entièrement dédié : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr
- > au N° de téléphone spécifique :  **N°Azur 0 811 65 65 25**

Coût d'un appel local

Le Chèque-Vacances, c'est 1001 façons d'augmenter votre pouvoir d'évasion et de loisirs avec 170 000 points d'accueil partout en France !

BON À SAVOIR

Avec le Chèque-Vacances, la réduction SNCF de 25 % sur le billet de congé annuel est portée à 50 %.

suivant les trains et les dates et sous réserve que la moitié du billet soit réglée en Chèques-Vacances.



SÉJOURS
& TRANSPORTS



HÉBERGEMENT



RESTAURATION



CULTURE
& DÉCOUVERTE



LOISIRS
& DÉTENTE

Retraite du
Service
Public !

*A part moi,
qui s'occupe de
ma retraite ?*



RETRAITE, Préfon vous répond

Préfon est le diminutif de

Caisse Nationale de Prévoyance de la Fonction Publique.

Préfon-Retraite est le complément de retraite des agents du service public,
qui vous garantit à l'échéance une rente à vie en fonction de votre épargne.

Avec Préfon-Retraite, votre épargne est défiscalisée* et intégralement sécurisée.

Mais savez-vous que Préfon-Retraite est ouvert non seulement à tous les agents du service public
mais aussi à des millions de personnes comme leur conjoint ?

Vous vous posez des questions ?
Renseignez-vous, appelez Préfon.

Code Préfon : F01

30 25

**APPEL
GRATUIT**
(hors un petit fee)

www.prefon-retraite.fr

Préfon Retraite
Complémentaire et Nécessaire

* Sous réserve de la fiscalité en vigueur.

Le régime PREFON-RETRAITE est un contrat d'assurance de groupe, régime régi par les articles L. 441-1 et suivants du Code des assurances, dont l'objet est la constitution et le service d'une retraite par rente au profit des affiliés. Il est souscrit par : L'association PREFON, Association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant son siège social, 12 bis, rue de Courcelles à Paris 8^{ème}, dont l'objet social est de développer des liens de solidarité entre les fonctionnaires ou assimilés, notamment en leur offrant la possibilité de bénéficier de retraites complémentaires auprès de : CNP Assurances, société anonyme au capital de 594 151 292 euros entièrement libéré, ayant son siège social 4, Place Raoul Dautry à Paris 15^{ème}, entreprise régie par le Code des assurances, assureur du régime PREFON-RETRAITE.

Fédération Générale des Fonctionnaires FORCE OUVRIÈRE

UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIÈRE (UFR-FO)

46, rue des Petites Écuries
75010 Paris
Tél. 01 44 83 65 55
Fax 01 42 46 97 80
Adresse courriel :
ufr@fo-fonctionnaires.fr

Un adhérent de l'Union Fédérale des Retraités FO (UFR-FO) reçoit, en plus de ces publications, notre titre principal « La Nouvelle Tribune ».

Bulletin à retourner à :
Union Fédérale des Retraités FORCE OUVRIÈRE de la Fonction Publique
46, rue des Petites-Écuries
75010 PARIS
ou par mail à
ufr@fo-fonctionnaires.fr



ADMINISTRATION ET RÉDACTION
46, rue des Petites-Écuries
75010 PARIS
Tél. 01-44-83-65-55
E-mail :
contact@fo-fonctionnaires.fr

Dépôt légal : Décembre 2014
Représentant légal :
Christian GROLIER
Directeur de publication :
Christian GROLIER
Rédacteur en chef :
Claude SIMONEAU
Imprimerie :
Vincent Imprimeries - Tours

Gratuité pour les adhérents

46, rue des Petites-Écuries
75010 PARIS
CPPAP 0115 S 05458
Photos : FGF-FO



CONSULTATIONS JURIDIQUES EN DROIT ADMINISTRATIF

Cette prestation est constituée de deux services :

→ Un service de renseignements téléphoniques → Des consultations au siège de la F.G.F.

RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES

Ce service de consultation par téléphone se tiendra au **01 45 23 05 57** à partir de **16 h 30 jusqu'à 18 h 30** (voir dates ci-dessous). **ATTENTION** : ce numéro de téléphone ne répond que le jour de la consultation. Il ne pourra être examiné, dans ce cadre, que des affaires simples, ou des questions ne nécessitant pas de recherches importantes.

CONSULTATIONS AU SIÈGE DE LA F.G.F.-F.O.

Les consultations auront lieu au siège de la Fédération, aux dates ci-dessous de **16 h 30 à 18 h 30**. Un rendez-vous doit être obligatoirement pris par téléphone : **01 44 83 65 55**

Calendrier des CONSULTATIONS JURIDIQUES : DROIT ADMINISTRATIF

RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES	CONSULTATIONS AU SIÈGE DE LA F.G.F.-F.O.
8 janvier 2015	22 janvier 2015
5 février 2015	19 février 2015
5 mars 2015	19 mars 2015
2 avril 2015	16 avril 2015

Ces prestations, étant gratuites, ne sont offertes qu'aux seuls adhérents des organisations affiliées à la F.G.F.-F.O. à jour de leurs cotisations et à leur famille proche.

La carte syndicale de l'année en cours sera exigée.

Avis aux adhérents - Changement d'adresse

Merci de signaler sans délai votre changement d'adresse à la FGF-FO : 46, rue des Petites-Écuries - 75010 PARIS, pour éviter toute interruption dans la réception de la Nouvelle Tribune, à l'aide éventuellement du bulletin ci-joint.

Nom : Prénom :
Syndicat d'appartenance :
Ancienne adresse :
Nouvelle adresse :

A le 2014
(signature)

VOUS SOUHAITEZ PARTIR EN RETRAITE DANS MOINS D'UN AN,

En tant qu'adhérent(e) Force Ouvrière et en remplissant ce bulletin, vous pouvez recevoir, pour information pendant une période maximale d'un an, nos publications syndicales destinées aux adhérents retraités.

Mme - Mlle - M. (*) - Nom et Prénom.....
Adhérent(e) au Syndicat national Force Ouvrière (intitulé du syndicat) :

Affilié(e) à la section de : (ville ou établissement)

Fonctionnaire titulaire – Agent contractuel(elle) (*)

Date de départ en retraite (jj/mm/aa) : / / .

Affectation :

Grade :

Souhaite recevoir les publications « **Le Lien** » et « **La lettre de l'UCR-FO** » éditées respectivement par l'Union Fédérale des Retraités FO et la Confédération FO, à l'adresse suivante :

N° de rue : Rue :

Code postal : Ville : Tél :

Date et signature :

(*) Rayez les mentions inutiles.